

LES PLUS LUS

**M** Lola et Kristophy, les filles d'Yves Rénier se confient sur leur père

Oublié le protocole, place aux câlins : Kate Middleton surprise par un ancien professeur en pleine visite

Publicité

INTERNATIONAL

# Mort de la petite Mawda : émotion et polémique en Belgique



Un cliché non daté montrant la petite Mawda Shawri. © BELGA/AFP

Loïcia Fouillen

23/05/2018 à 20:51, Mis à jour le 23/05/2018 à 20:59

**Mawda Shawri, une Kurde irakienne âgée de 2 ans, a été tuée par un policier belge dans la nuit du jeudi 17 au vendredi 18 mai. Des questions sur le traitement réservé à la famille de la petite victime se posent.**

**U**n drame terrible bouleverse la Belgique. [La petite Mawda Shawri](#), âgée de deux ans, qui avait fui l'Irak en compagnie de ses parents et de son frère, a été atteinte d'une balle dans la tête tirée par un policier belge, dans la nuit de jeudi à vendredi dernier à Maisières, dans l'ouest du pays. Le policier quant à lui, a été identifié mais reste en liberté et sera entendu par le Comité P, la police des polices belge.

La famille n'était plus très loin de la nouvelle vie dont elle rêvait en Grande-Bretagne quand tout a basculé. Il est presque 3 heures du matin lorsque les policiers belges prennent en chasse une camionnette transportant une trentaine de migrants, parmi lesquels quatre enfants. Souhaitant stopper ce véhicule qui fait de grandes embardées pour tenter de précipiter la voiture des forces de l'ordre sur le bas-côté, l'un des policiers aurait tenté de viser le conducteur de la fourgonnette, dans laquelle aucune arme n'a été retrouvée. Alors qu'elle se trouve dans les bras de sa mère à côté du conducteur, c'est une unique balle tirée par les forces de l'ordre qui atteint le visage de Mawda.

## **Polémique politique**

Cinq jours plus tard, le drame vire à la polémique. Une autopsie a été pratiquée sur le corps de Mawda, cherchant à trouver les raisons du décès de la petite Kurde. Le parquet avait assuré dans un premier temps,

en se basant sur le rapport préliminaire d'un urgentiste, que Mawda n'était pas décédée suite au coup de feu. Ce n'est que le lendemain qu'il s'est rétracté, se disant «très prudent» quant à l'origine du tir mortel.

Le Premier ministre belge, Charles Michel, a reçu un long moment la famille de la fillette. S'engageant à ouvrir une enquête indépendante, il a précisé que la famille de Mawda pouvait rester légalement en Belgique. «Il existe une possibilité pour les personnes victimes de trafiquants ou de passeurs de rester sur le territoire. La famille peut utiliser cet instrument juridique», a précisé le Premier ministre. Pourtant, l'enquête à peine débutée, leur avocat, maître Olivier Stein, signalait dès mardi dernier qu'on avait prié l'ensemble du groupe de migrants de quitter le territoire au lendemain des funérailles de Mawda.

De nombreuses questions se posent sur la façon dont a été traitée la famille de la petite fille depuis sa mort. «Il s'est passé toute une journée avant que les parents n'apprennent que leur enfant été décédée», s'est indigné Alexis Daeswaef, président de la Ligue des Droits de l'Homme en Belgique, dans une déclaration à l'AFP. L'avocat de la famille a quant à lui estimé lors d'une conférence de presse lundi que «le parquet n'aurait pas fait preuve d'autant de confusion sur la façon dont la petite fille était morte si on avait posé directement la question aux parents, qui ont été traités plus comme des auteurs d'une infraction que comme des victimes».

Affirmant s'opposer à d'éventuelles tentatives d'instrumentalisation, le Premier ministre belge se refuse à d'autres commentaires tant que les résultats de l'enquête n'auront pas été rendus publics. Il n'a non plus commenté les propos provocateurs de son ministre de l'Intérieur, le nationaliste Jan Jambon, qui a déclaré que les policiers avaient «fait leur travail».